

CYBÈLE BERK ET MICHEL BOZDÉMIR

Le lexicographe entre purisme et réalisme

À l'issue d'une vingtaine d'années d'expérience dans la confection des dictionnaires bilingues français-turc, nous sommes appelés à porter un regard critique sur le travail accompli. Si l'on peut considérer que *appeler un chat un chat* est un progrès, nous pouvons nous vanter d'avoir réalisé un certain progrès en adoptant tout simplement un principe de bon sens : faire entrer dans notre nomenclature tous les mots compris et utilisés sans tenir compte de leur étymologie. Cela peut paraître une évidence, une démarche dans les normes de l'art ; mais en fait, pour nous turcologues, lexicographes, le premier problème réside dans la constitution de la nomenclature.

Il fut un temps où le lexicographe turc se jugeait en droit d'accepter ou d'exclure certains mots dans son dictionnaire¹. C'était du temps de la réforme. Aujourd'hui même, la problématique principale semble être la constitution d'un corpus de bien commun dans une situation lexicale encore fluctuante. En plus des périmètres qui conditionnent la conception des ouvrages de ce genre, le choix des mots semble être la difficulté spécifique dans le domaine turc.

Dans cet article, nous aborderons plus particulièrement le traitement des néologismes dans les dictionnaires bilingues. Nous présenterons également quelques nouveautés didactiques que nous avons conçues et mises au service des usagers. Pour mémoire, revenons rapidement sur ce qu'on a appelé « la révolution linguistique » en Turquie². Le vocabulaire turc a subi une action

¹ Tahsin Saraç, l'un des meilleurs auteurs de dictionnaire français-turc, donnait un équivalent inconnu du grand public *ağıncağ* pour *ascenseur* *Büyük Fransızca-Türkçe Sözlük* (Grand Dictionnaire français-turc), Adam yay, 1985, 1492 p.

² Voir nos travaux sur la réforme : « Langue et politique en Turquie contemporaine », in *Mélanges offerts à Louis Bazin*, Harmattan, Paris, 1992. « D'une langue impériale à une langue nationale : vicissitudes d'une politique volontariste en Turquie », in *Langues et Pouvoirs*, Actes du colloque du bicentenaire des Langues Orientales, Publications Langues'O, 1998, p. 139-149. « Le turc entre les langues orientales et les langues occidentales », in *Les Mots Voyageurs et l'Orient*, Actes du colloque d'Istanbul, Université du Bosphore,

volontariste de grande ampleur sous la République. Pendant l'empire ottoman une langue composite était apparue dans les sphères du pouvoir qu'on appela « osmanli » (l'ottoman) qui était en fait une langue en grande partie composée d'emprunts aux langues arabe et persane.

Certes, on peut évoquer une première période dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e vers la fin de l'empire où des tentatives de simplification (*sadeleşme*) de la langue sont observées. Mais c'est surtout à partir des années 1930 qu'une véritable planification linguistique se met en place sous l'égide de l'État et l'impulsion du fondateur de la République. On a donc voulu purifier la langue par tous les moyens, notamment en expulsant les emprunts arabo-persans et en les remplaçant par des néologismes sur une grande échelle.

Un exemple emblématique : *Geometri*. Évoquons ici un exemple parmi tant d'autres, donné par l'initiateur en chef du mouvement puriste, Mustafa Kemal Atatürk. Il semble qu'il ait rédigé, à la veille de sa mort, en 1937-38, un livret d'une cinquantaine de pages sur la géométrie³. Dans ce petit livre, le vocabulaire géométrique est réellement rénové au point de remplacer une cinquantaine de termes anciens, la plupart d'origine arabe. Ces termes sont entrés dans l'usage depuis, même s'ils sont majoritairement de pures inventions :

- müselles —> üçgen (le triangle)
- zâviye —> açı (l'angle)
- kudur —> çap (le diamètre)
- sath —> alan (la surface)
- müstevi —> düzlem (le plan)

2006, p. 129-142. Pour des études récentes sur la question, voir T. Yücel, Cybèle Berk et Michel Bozdémir, in *Politique linguistiques en Méditerranée*, Honoré-Champion, 2010.

³ Le nom de l'auteur ne figure pas sur le document. Il est précisé que c'est une publication du Ministère de la Culture recommandée aux écoles. Agop Dilaçar, proche collaborateur d'Atatürk pour les questions de langue, atteste qu'il a participé aux préparatifs de ce livret en été 1937. Il évoque notamment que le Président l'a chargé de se procurer des livres de géométrie en français de la librairie Hachette qui se trouvait sur l'Avenue İstiklâl. *Geometri*, TTK yay, 1937, 44 p.

Bien sûr, inmanquablement il y a aussi des termes empruntés au français :

paralel - parallèle,
poligon - polygone,
silindir - cylindre,
piramit - pyramide.

Le volume de vocabulaire ciblé par la réforme est considérable. Il n'y a pas eu d'étude quantitative là-dessus, mais il n'est pas exagéré de supposer qu'une grande majorité des mots sont d'une façon ou d'une autre touchés, soit plusieurs dizaines de milliers de vocables. Tenter d'évaluer l'ampleur de ce mouvement avec ses conséquences sur tous les plans est une piste de recherche lexicologique à engager⁴.

Une analyse approfondie des mouvements lexicaux nous paraît être porteuse dans la mesure où nous détectons un comportement paradoxal chez les partisans de la politique de purification. S'ils prétendent vouloir « turciser » la langue, ils pratiquent néanmoins une sélection de sources de création lexicale par 'une discrimination positive'. Les emprunts orientaux sont systématiquement rejetés, mais ils n'ont pas la même attitude devant ceux des langues occidentales. Ainsi on peut avancer l'affirmation sans trop de risque que depuis les années 1930, plus aucun emprunt à l'arabe ou au persan n'est accepté, alors que les emprunts aux langues occidentales continuent de s'installer parfois avec le concours des puristes eux-mêmes.

Pour le lexicographe, la difficulté principale est la suivante : comment prendre la mesure du changement et comment constituer une nomenclature cohérente et surtout neutre dans un environnement lexical en constante évolution ? Afin d'illustrer les difficultés qu'attendent le lexicographe, nous avons schématisé la distribution lexicale issue de la réforme, nous avons établi six groupes distincts qui représentent chacun une tendance particulière dans la vitalité linguistique turque.

⁴ Voir à ce sujet l'article de Cybèle Berk, « Jeu de mots ou épuration lexicale ? : une enquête sur la planification linguistique turque », in *Politiques linguistiques en Méditerranée*, sous la direction de M. Bozdémir et L.-J. Calvet, Paris, Honoré-Champion, 2010, p. 329-348.

Distribution lexicale turque

Lexique I : le groupe arabo-persan périmé :

- *âgâh (persan) : le connaisseur*
- *makarr (arabe) : la capitale*
- *müselles (arabe) : le triangle*
- *ser (persan) : la tête*
- *uhuvvet (arabe) : la fraternité*

Lexique II : le groupe arabo-persan résistant :

- *dünya (le monde)*
- *halk (le peuple)*
- *dakika (la minute)*
- *Allah (Dieu)*
- *kitap (le livre)*

Lexique III : le groupe des néologismes installés :

- *günaydın (bonjour)*
- *uçak (l'avion)*
- *kamuoyu (l'opinion publique)*
- *anayasa (la constitution)*
- *sözlük (le dictionnaire)*

Lexique IV : le groupe de mots en concurrence :

- *hürriyet = özgürlük (la liberté)*
- *tedbir = önlem (la mesure)*
- *muhteva = içerik (le contenu)*
- *şuur = bilinç (la conscience)*
- *ehemmiyet = önem (l'importance)*

Lexique V : le groupe de néologismes réussis face à l'emprunt occidental :

- *bilgisayar (l'ordinateur)*
- *bilinçaltı (le subconscient)*
- *dilbilgisi (la grammaire)*
- *toplumbilim (la sociologie)*
- *toplutaşım (le transport en commun)*

Lexique VI : le groupe occidental qui s'installe au détriment des emprunts arabo-persans :

- *akademi* < *encümen-i dâniş* (l'académie)
- *doktor* < *tabib* (le médecin)
- *erozyon* < *itikâl* (l'érosion)
- *parti* < *fırka/hizb* (le parti)
- *virgül* < *fasıla* (la virgule)

Ces listes sont établies pour les besoins de l'illustration, elles sont indicatives. À défaut d'un traitement statistique, elles sont établies selon notre instinct linguistique. Elles devraient être affinées et accompagnées d'explications particulières, notamment sur la trajectoire de certains mots, ce qui peut permettre de comprendre le phénomène de rejet ou de vieillissement d'emprunt ou le fonctionnement des néologismes. Il y a surtout nécessité de recherche et de réflexion, notamment sur la valeur d'usage des mots en concurrence et aussi leur fréquence ; lequel des mots est plus usité que l'autre ?

La controverse entre « puristes » et « conservateurs » a dominé le débat public pendant plus de 75 ans. On peut tenter de dépasser la polémique qui consiste souvent à défendre des positions tranchées entre pro et anti « turc pur » sans vraiment se préoccuper de la justesse des arguments avancés.

Les inconvénients de la réforme sont évidents : instabilité lexicale découlant du vieillissement programmé et de la création incessante des néologismes et par voie de conséquence une coupure intergénérationnelle qui a nécessité la traduction des œuvres après quelques décennies dans une même langue.

La révision ininterrompue du vocabulaire a causé un état d'instabilité permanent de l'expression. Lorsque le but avoué est défini comme étant la recherche d'un vocabulaire à 100% turc, on peut imaginer l'envergure de la tâche : le remplacement de plusieurs dizaines de milliers de mots d'origines étrangères que le turc a empruntés le long de plusieurs siècles à travers les espaces étendus que les Turcs ont traversés.

Si le mouvement d'épuration a pu réussir une opération de « chasse aux sorcières » à l'encontre de ces emprunts, il n'a pu cependant faire de même face à l'entrée massive des mots en provenance des langues occidentales, et plus particulièrement du français. Au moment même où l'on se réunit pour forger

une nouvelle langue, on déclare la guerre à l'héritage arabo-persan, mais on emploie volontiers des termes occidentaux. Parmi ceux-ci, le français a une place particulière. Citons quelques exemples : *lengüistik, orijinal, enteresan, teori, klasik, kültür, komisyon, Endo-öropeen, jeni, enonse, prejüje, a priori, a posteriori, lojik, etimoloji, morfoloji, fonetik, monojenez, polijenez, prensip, etc...*

Au début de la réforme, on estime près de 70% du vocabulaire d'origine étrangère. En l'espace d'une décennie, nous assistons à une turcisation massive. Ce chiffre atteint aujourd'hui plus de 80%. Une véritable dynamique d'épuration a prévalu jusqu'aux années 1980, suscitant des manifestations de toutes sortes : distributions de prix aux auteurs puristes, multiplication des publications pour le grand public, etc. L'épidémie d' « öz türkçe » (turc pur) encouragée dans les médias, dans les manuels scolaires, sur la place publique, a sans cesse gagné du terrain, avant d'être endiguée par les militaires en 1980.

On voit bien dans ce contexte particulier que la tâche du lexicographe est difficile. D'emblée, une compilation de l'existant est exclue, puisque l'existant est double et contradictoire. Disons pour simplifier : il y a des dictionnaires pro et anti ottoman, comme il y a des dictionnaires pro et anti « turc pur » !

Comment faire ? Nous avons adopté une ligne de conduite qui est, comme il a été dit au début, celle d'enregistrer le patrimoine commun tel qu'il est utilisé en les classant dans l'ordre de fréquence. Quant à notre apport sur le plan technique, dictionnaire, il est de l'ordre d'organisation des entrées, d'un dispositif conçu pour la prononciation et des critères de choix de la nomenclature.

Difficultés liées aux publics visés

Les difficultés sont multiples quand on veut s'adresser à plusieurs publics à la fois. Les turcophones n'ont pas besoin d'indication sur la prononciation, mais les francophones si. Les premiers peuvent vouloir chercher des mots rares, vieillissés, techniques ; les seconds au contraire consulteront les mots les plus usités, etc. Nous avons donc voulu satisfaire un maximum de demandes potentielles.

Difficultés spécifiquement dictionnaires

Problèmes phonétiques

Les emprunts à l'arabe et au persan comportent des voyelles longues qui ne sont pas marquées dans les dictionnaires. C'est une difficulté notamment pour les autodidactes. Nous avons utilisé un système simple destiné prioritairement au public francophone, mais il y a aussi de l'utilité pour les turcophones. Ce n'est pas une transcription phonétique, car le turc n'a pas besoin d'être transcrit du fait que son alphabet est phonétique, les lettres une fois prononcées ne changent pas de prononciation.

Les voyelles turques étant brèves, la principale difficulté est de trouver un moyen de signaler les voyelles longues des mots empruntés à l'arabe et au persan. Par une ponctuation simple à l'aide d'un point et d'un tiret, nous avons systématiquement indiqué la modulation vocalique ; les points pour les voyelles courtes et les tirets pour les voyelles longues marquées en syllabes :

- imza* (.-)
- memur* (-.)
- müşavir* (.-.)
- saniye* (-..)

Problèmes morphologiques

— Le genre et le pluriel : Comme le genre n'existe pas en turc, il est systématiquement précisé à l'intention des turcophones dans le dictionnaire français-turc. De la même manière, les deux formes des adjectifs français sont données, ainsi que le pluriel en cas de changement de forme :

vert(e)
blanc, blanche
observateur, trice
occidental, ale, aux.

— Les cas du nom et les verbes : Le turc possède cinq cas du nom, ce sont des suffixes qui correspondent aux prépositions en français : à, de, dans, en,

chez, etc. Les verbes fonctionnent avec ces cas, il est donc impératif de les indiquer dans un dictionnaire :

aller v.i. –e gitmek (aller quelque part)
buluşmak (île) v. contributif : se rencontrer qqn.

Problèmes sémantiques

L'ordre des équivalences

Les équivalents turcs des mots français posent problème à cause du caractère diglossique du turc : mot ancien – mot nouveau. Pour un lexicographe objectif, l'ordre sera établi en fonction de la fréquence : le mot le plus utilisé prenant la première position, peut importe s'il est ancien ou nouveau, ils sont de vrais synonymes :

lieu n.m. yer, mahal. (mot nouveau, mot ancien)
place n.f. meydan, alan. (mot ancien, mot nouveau)

Nous avons précisé le vocabulaire vieilli, donc peu utilisé, par (vx) = vieux.

dictionnaire n.m. sözlük, lûgat (vx).

Absence d'équivalence

En cas de l'absence d'équivalent direct, nous avons recours à une explication ou à une contextualisation :

düşünsel adj. relatif(ive) à la pensée.
endive n.f. BOT. bir tür hindiba ; une salade d'~ : hindiba salatası.

Niveaux de langue

Sont toujours précisés entre parenthèses pour cerner les sens. Dans les dictionnaires publiés en Turquie, il n'y figure aucune indication pour résoudre ce point qui a une certaine importance dans l'apprentissage et l'utilisation des langues.

gratis adv. FAM. *bedâva*, *parasız*, *beleş* (fam.)
mouillé, ée adj. *ıslak*, *ıslanmış*, *yaş* (pop.) (≠ *kuru*, *kurumuş*)
colombe n.f. (littér.) (*beyaz*) *güvercin* (= pigeon).
serviette n.f. 1. *peçete* (de table). 2. *havlu* ; la ~ de bain : *banyo havlusu*.
3. *evrak çantası* (= porte-documents).

Les synonymes et antonymes sont indiqués en fin d'article dans le but d'aider l'apprenant à bien cerner le sens et approfondir ses connaissances. L'étudiant qui cherche un mot peut apprendre celui-ci ainsi que ses synonymes ou antonymes dans la foulée.

Différentes précisions

D'autres différentes précisions et explications sont apportées par petites touches, concernant les catégories et groupes auxquels les mots sont rattachés :

rüküş adj. *burlesque*, *caricaturale* (se dit pour les femmes et leur façon de s'habiller).
uslu adj. *sage*, *bien élevé(e)* (enfants).
bordo s. (fr.) *bordeaux*, *grenat* (couleur).

Les emprunts au français

Le turc a massivement emprunté au français depuis les réformes ottomanes du XIX^e siècle. Il existe plus de quatre milles mots français répertoriés, même si la plupart d'entre eux relèvent de domaines spécialisés⁵. Si ces emprunts peuvent constituer un atout pour les francophones, leur traitement dans les dictionnaires pose des problèmes particuliers.

Il y a d'abord un problème de reconnaissance ; tout mot français subissant souvent des modifications graphiques du fait de l'alphabet turc, n'est pas toujours reconnaissable. « Merci » devient *mersi*, « ascenseur » devient *asansör*,... etc.

Il existe aussi des petites altérations sémantiques (réduction, extension, glissement de sens et des faux-amis). En guise d'exemple, le mot « abat-jour »

⁵ Voir Cybèle Berk, *Les emprunts linguistiques entre le français et le turc*, thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 1999.

est utilisé en turc pour la lampe elle-même. Quant au mot « appartement », il signifie tout l'immeuble. Des déformations doivent être signalées : « athée » devient *ateist*, « psychiatre » devient *psikiatrist*, « diététicien » devient *diyetsiyen*, etc.

Nous venons de passer en revue les difficultés du lexicographe face à la conception des dictionnaires bilingues français-turc. La divergence face aux néologismes semble être la difficulté spécifique de la tâche. En conclusion, la conception de dictionnaires bilingues français-turc doit donc tenir compte, en plus des contraintes communes aux lexicographes, d'un paramètre supplémentaire, celui de la constitution de corpus dans un contexte lexical particulièrement troublé du fait d'une réforme linguistique radicale, systématique et durable.

CYBÈLE BERK

INALCO, Paris

Courriel : cybele.berk@inalco.fr

MICHEL BOZDÉMIR

INALCO, Paris

Courriel : michel.bozdemir@inalco.fr